

Synode d'hiver 4 - 5 décembre 2018

Point 15



Reformierte Kirchen
Bern-Jura-Solothurn
Eglises réformées
Berne-Jura-Soleure

Remplacements d'appareils multifonctions dans la Maison de l'Eglise; crédit d'engagement, décision

Proposition:

Le Synode accorde un crédit d'engagement de CHF 100'000.- pour l'acquisition de nouveaux appareils multifonctions.

Explication

Le contrat de location des appareils multifonctions dans la Maison de l'Eglise arrive à échéance. En raison de la compétence de l'Union synodale en matière de finances, le Synode doit approuver la solution de remplacement.

Un comparatif des coûts totaux entre la location et l'achat des appareils a révélé qu'un achat permet d'économiser environ CHF 3500.- par an par rapport à une location. Et ceci avec les mêmes conditions de garantie. Cela signifie que la garantie permet de remplacer l'appareil sans frais, même en cas d'achat. C'est la raison pour laquelle le Conseil synodal a décidé de proposer au Synode d'acheter les appareils.

Les appareils multifonctions utilisés actuellement répondent bon an mal an aux exigences. Les nouveaux appareils disposeront donc d'un éventail de fonctions comparable. Pour des raisons économiques, nos services n'achèteront que trois types d'appareils différents au maximum. Cela aura des répercussions favorables sur les coûts d'exploitation, l'entretien et l'assistance.

Le prix des appareils multifonctions ayant baissé ces dernières années, cela représente une économie annuelle d'environ CHF 18'000.- par rapport à la solution actuelle.

Le crédit d'engagement proposé de CHF 100'000.- se base sur une offre indicative et ne comprend que les coûts uniques d'infrastructure et de logiciels. Les frais ultérieurs seront engendrés par des amortissements annuels de CHF 20'000.- et les coûts d'exploitation de CHF 18'000.- par an, soit environ CHF 10'000.- de moins que jusqu'ici.

Le Conseil synodal